

2.6 Les hauts patrimoines

Début 2021, en France hors Mayotte, parmi les ménages vivant dans un logement ordinaire, les 10 % des ménages les mieux dotés en **patrimoine brut**, dits « ménages à haut patrimoine », possèdent au minimum 716 300 euros, les 5 % les mieux dotés 1 034 600 euros et les 1 % plus de 2,2 millions d'euros ► **figure 1**. Entre 2015 et 2021, le seuil pour appartenir aux 10 % des ménages les mieux dotés a augmenté de 82 000 euros (soit +13 % en euros courants en six ans) et de 163 000 euros (+8 %) pour appartenir aux 1 % les mieux dotés.

Début 2021, les ménages à haut patrimoine détiennent en moyenne 1,5 million d'euros, un niveau proche de celui de 2015 une fois prise en compte l'inflation (+10 % en euros courants, soit +4,5 % en euros constants en six ans).

La répartition du patrimoine entre ces ménages les mieux dotés est hétérogène. Ainsi, début 2021, les 1 % des ménages les mieux dotés détiennent en moyenne 5,7 fois plus que les ménages situés entre le 90^e et le 95^e **centile**. Par ailleurs, si les 10 % des ménages les mieux dotés détiennent 47 % de la masse de patrimoine brut de l'ensemble des ménages, les 1 % les mieux dotés en possèdent à eux seuls 15 %.

Les ménages à haut patrimoine sont globalement plus âgés que l'ensemble de la population. En particulier, pour 49 % d'entre eux, la **personne de référence** a entre 50 et 69 ans, contre seulement 36 % pour l'ensemble des ménages ► **figure 2**. Par ailleurs, les ménages à haut patrimoine sont plus fréquemment indépendants : pour 14 % d'entre eux, la personne de référence est artisanale, commerçante ou cheffe d'entreprise et, pour 5 % agricultrice (contre respectivement 5 % et 1 % de l'ensemble des ménages). Une partie de leur patrimoine constitue leur outil de travail.

Le **revenu disponible** des ménages à haut patrimoine est en moyenne deux fois plus élevé que celui de l'ensemble des ménages (81 700 euros par an, contre 38 100 euros).

Toutefois, revenu disponible et patrimoine détenu ne sont que partiellement liés : seulement la moitié des ménages parmi les 10 % les mieux dotés en patrimoine brut appartiennent également aux 10 % des ménages les plus aisés en matière de revenu disponible.

Le patrimoine brut détenu par les ménages à haut patrimoine se compose à 54 % de biens **immobiliers** (soit 8 points de moins que pour l'ensemble des ménages), à 23 % de **patrimoine financier** (soit 2 points de plus que l'ensemble des ménages) et à 19 % de **patrimoine professionnel** (soit 8 points de plus) ► **figure 3**. Au sein des produits financiers, l'assurance-vie est davantage représentée (40 % de leur patrimoine financier, contre 35 % pour l'ensemble des ménages), et les livrets d'épargne sont deux fois moins présents (8 % contre 17 %). Les biens durables, bijoux, œuvres d'art et autres objets de valeur (patrimoine résiduel) constituent quant à eux 4 % du patrimoine de ces ménages. Enfin, l'endettement des ménages à haut patrimoine atteint 10 % de la valeur de leurs actifs.

Parmi les ménages à haut patrimoine, les 1 % des ménages les mieux dotés ont une structure de patrimoine spécifique. Le patrimoine professionnel constitue une part encore plus élevée de leur patrimoine (34 %, contre 9 % à 14 % pour les autres ménages à haut patrimoine). Ils placent une plus grande part de leur patrimoine dans les actifs financiers (27 %, contre 20 % à 22 % pour les autres ménages à haut patrimoine). Par conséquent, la part de l'immobilier est nettement plus réduite (36 %, contre 59 % à 66 % pour les autres ménages à haut patrimoine).

Le patrimoine professionnel des 1 % les mieux dotés en patrimoine est essentiellement constitué de la valeur des entreprises qu'ils possèdent (82 % du montant de patrimoine professionnel détenu). Parmi les 1 % les mieux dotés, plus d'un ménage sur deux est propriétaire d'au moins une entreprise qu'il dirige, pour une valeur moyenne de 2,5 millions d'euros. ●

► Définitions

Patrimoine brut, centile, personne de référence, revenu disponible, patrimoine immobilier, patrimoine financier, patrimoine professionnel : voir Glossaire.

► Pour en savoir plus

« Début 2021, 92 % des avoirs patrimoniaux sont détenus par la moitié des ménages », Insee Focus n° 287, janvier 2023.

► 1. Montants de patrimoine brut des ménages à haut patrimoine début 2015 et début 2021

Patrimoine brut des ménages	Montant du centile inférieur (en euros courants)			Patrimoine brut moyen (en euros courants)			Masse de patrimoine brut détenue (en %)
	2015	2021	Évolution (en %)	2015	2021	Évolution (en %)	
Du 90 ^e au 95 ^e centile	633 900	716 300	13	769 300	858 400	12	14
Du 95 ^e au 99 ^e centile	952 700	1 034 600	9	1 308 100	1 434 000	10	18
Supérieur au 99 ^e centile	2 076 500	2 239 200	8	4 534 600	4 869 000	7	15
Ensemble des hauts patrimoines	///	///	///	1 358 100	1 492 000	10	47

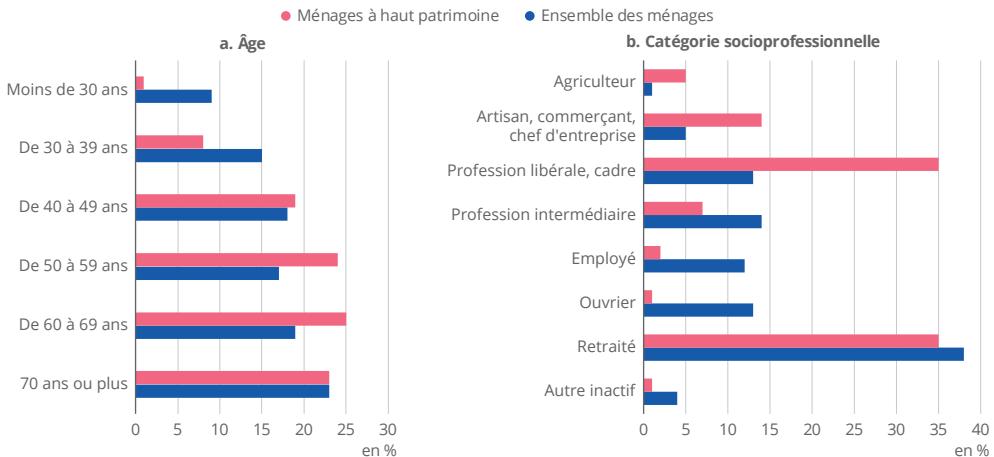
/// : absence de résultat due à la nature des choses.

Lecture : Début 2021, les ménages situés entre le 90^e et le 95^e centile de patrimoine brut (détenant entre 716 300 et 1 034 600 euros de patrimoine brut) ont en moyenne 858 400 euros de patrimoine brut. Ils détiennent 14 % de la masse de patrimoine brut de l'ensemble des ménages.

Champ : France hors Mayotte, ménages à haut patrimoine vivant dans un logement ordinaire.

Source : Insee, enquête Patrimoine 2014-2015 et enquête Histoire de vie et Patrimoine 2020-2021.

► 2. Caractéristiques de la personne de référence des ménages à haut patrimoine début 2021

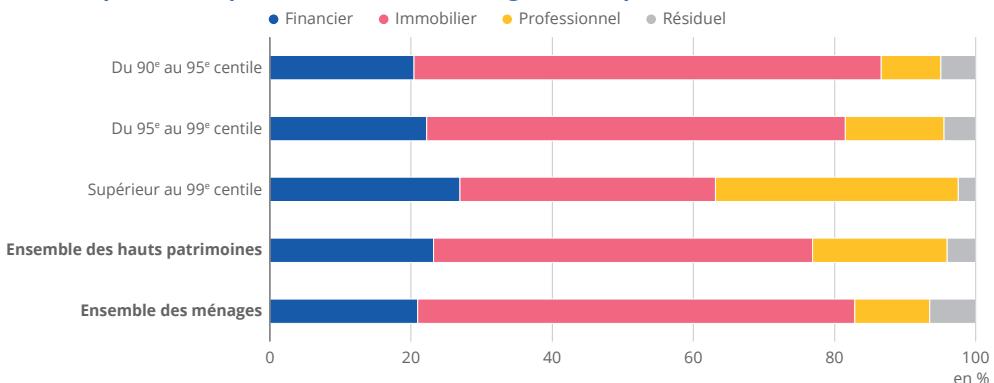


Lecture : Début 2021, 23 % des ménages à haut patrimoine ont une personne de référence âgée de 70 ans ou plus.

Champ : France hors Mayotte, ménages vivant dans un logement ordinaire.

Source : Insee, enquête Histoire de vie et Patrimoine 2020-2021.

► 3. Composition du patrimoine brut des ménages à haut patrimoine début 2021



Lecture : Début 2021, le patrimoine brut des ménages situés entre le 90^e et le 95^e centile de patrimoine brut est composé à 66 % de patrimoine immobilier.

Champ : France hors Mayotte, ménages vivant dans un logement ordinaire.

Source : Insee, enquête Histoire de vie et Patrimoine 2020-2021.